

**BELLEFONTAINE** LOGEMENT

# La commune va restaurer l'ancien presbytère



■ L'entrée du presbytère. Deux projets ont été proposés aux élus. Les travaux devraient débuter au printemps. Photo Georges SUPPER

Les élus ont débattu de l'avenir du presbytère, fermé depuis les années 90. Quatre appartements vont être créés.

Le presbytère inoccupé, a été le principal sujet, à l'ordre du jour du conseil municipal qui s'est déroulé ce jeudi soir. Le presbytère est fermé depuis le début des années 90, après le départ du curé de la paroisse, l'abbé Pouget.

« Il est temps de prendre une décision définitive concernant l'avenir du bâtiment », a affirmé le maire Régis Malinverno. « La commission et moi-même avons pris contact avec Jura habitat, afin d'avoir une étude et des estimations chiffrées sur les travaux à effectuer à l'intérieur de la structure et son coût. » Le maire indique que deux projets ont été proposés. Celui de créer trois ou quatre grands appartements, avec une surface un peu plus réduite pour deux appartements. Après débat, la solution de quatre a été adoptée.

La configuration sera d'un T4 et un T2 au rez-de-chaussée, idem au pre-

mier étage. La norme bâtiment basse consommation (BBC) sera appliquée. La possibilité de garages sera étudiée. En ce qui concerne le financement, le maire indique que les estimations données, sont celles d'un avant-projet. Dans tous les cas, « la location couvrirait intégralement le remboursement de l'emprunt effectué par la commune », souligne le maire. Les travaux devraient débuter printemps 2016 pour se terminer fin 2017.

**REPÈRES**

■ **Le coût des travaux**  
Estimation prévisionnelle de Jura habitat :  
Coût total : 620 774 euros.  
Emprunt communal :  
413 000 euros sur 35 ans (taux 1,5 à 2,5 %).  
Demande de subventions :  
DETR (Dotation d'équipement de territoires ruraux) région et département.

Tél. 03.84.33.08.61.

**LES ROUSSES**

## Randonnée à ski : des panoramas au rendez-vous



■ Au sommet du Noirmont en skis de randonnée : un panorama des Rousses apprécié par Christel. Photo David CIVADE

Mettez des peaux sous vos skis ! Chaussures en position rando, peaux « de phoques » collées aux semelles, bâtons en mains : vous êtes prêt pour le ski de randonnée. Tranquillité et sérénité de la montagne : le ski de randonnée est une alternative à la fermeture des remontées mécaniques et aux bains de foules sur les pistes.

« J'aime le ski de randonnée pour profiter de la nature, admirer les paysages et me dépenser physiquement. Les remontées mécaniques du Noirmont sont fermées en semaine, je suis seule (ou presque) sur le domaine, ce n'est que du bonheur », explique Christel. « Après une heure d'effort pour rejoindre le sommet, le panorama sur les Rousses et les Alpes m'émerveille à chaque montée. Il n'y a plus qu'à redescendre sur la piste pour conclure ma randonnée. »

Certaines parties des forêts du territoire du haut Jura sont classées en zone biotope (un secteur où s'applique une réglementation spécifique afin de préserver les richesses de la faune dont le Grand Tétras est l'emblème) et sont interdites à toutes activités hivernales, hors pistes damées et balisées.

**Renseignements auprès de l'office de tourisme de la station des Rousses.**

**LOCATION** Équipement complet à partir de 20 euros/jour ou 14 euros en 1/2 journée - [www.lesrousses.com](http://www.lesrousses.com)

**BOIS-D'AMONT**

## Challenge nocturne Haut-Jura : c'est parti pour cinq semaines de courses !

Le Ski-Club de Bois-d'Amont organise les premières courses de ski nordique du challenge nocturne du haut Jura, mercredi 3 février, au centre du village, avec des classements distincts pour les licenciés ou non.

Une course en duo sera proposée à 18 heures pour les non licenciés sur des parcours relativement faciles et spectaculaires d'environ 1 km, avec un concurrent en raquettes et en ski. Le passage du relais se fera en échangeant le dossard et l'arrivée devra se faire à 2.

Le parcours licenciés, à 18 h 30, sera fait pour que durant l'épreuve les concurrents aient à parcourir environ 4/5 km. La formule se fera en fonction du nombre d'inscrits (manche sèche ou qualifications + finale).

Les inscriptions seront prises sur place dès 17 heures. Buvette, restauration, repas (8 euros).

Ce challenge ouvrira la porte à cinq semaines de course, qui se dérouleront chaque mercredi soir. Après Bois d'Amont, place aux Rousses le 10 février, puis à La Pesse, le 17 février, à Prémanon le 24 février, avec finale à Lamoura, le 2 mars, avec repas de fin de challenge.

**NOTE** [www.scoisdamont.com](http://www.scoisdamont.com)




**Ville de BOURG en BRESSE**

[www.bourg-en-bresse.fr](http://www.bourg-en-bresse.fr)

**À VENDRE dans le Département du Jura (39)**

Commune de Saint-Laurent-en-Grandvaux et La Chamusse




La ville de Bourg-en-Bresse vend un ensemble immobilier, ancien centre de vacances dans un environnement naturel privilégié.  
Bâtiment d'environ 1630 m<sup>2</sup> de surface de plancher (SDP), vaste terrain d'agrément verdoyant de 7,3 ha, proche de la Suisse et de la station de ski des Rousses.

**Renseignements et retrait du cahier des charges : Ville de Bourg-en-Bresse**  
Service Foncier et Immobilier - Hôtel de Ville - BP 90419 - 01012 Bourg-en-Bresse CEDEX  
Tél. 04 74 45 72 41 - [servicefoncieretimmobilier@bourg-en-bresse.fr](mailto:servicefoncieretimmobilier@bourg-en-bresse.fr)